

Quoi de neuf sur la planète EDD-S ? n°12

Vendredi 8 avril 2022



A noter : Ces informations peuvent vous être utiles dans la mise en œuvre de l'éducation au développement durable pour outiller intellectuellement les élèves à partir de bases scientifiques et de pistes concrètes, non militantes ni injonctives.



SOMMAIRE (cliquez sur le titre pour accéder à la rubrique)

Concours du prix de l'action éco-déléguée de l'année 2022	1
Information sur la labellisation E3D millésime 2022	2
Demande de labellisation ATE pour les équipes déjà engagées	2
Campagne d'inscription en vue de la création d'une ATE en 2022-2023	3
Tara Océan, Plastique à la Loupe (PAL) 2022-2023	3
Tara Océan, Graine de Reporter Scientifique (GRS) 2022-2023	4
Les challenge CUBE.S et CUBE.Ecole	4

***« Quand on commence à agir, l'espoir est partout.
Alors au lieu d'attendre l'espoir, cherchez l'action.
Et c'est seulement à ce moment que l'espoir sera là. »***

Greta Thunberg



Concours du prix de l'action éco-déléguée de l'année 2022

Pour la seconde édition du concours national, la participation a été relativement réduite et contrairement à l'année dernière, aucune vidéo n'a été proposée par des éco-délégués du premier degré.

Le **jury académique** réunissant des membres de l'équipe de pilotage académique, des chefs d'établissement, des enseignants, la déléguée académique à la vie lycéenne et collégienne ainsi que des élèves élus du CAVL se réunira le **4 mai 2022** après-midi afin de sélectionner les **lauréats académiques** des catégories collège et lycée qui concourront ensuite au niveau national.



Information sur la labellisation E3D millésime 2022

La phase 2 de la campagne académique de labellisation école/établissement en démarche de développement durable (E3D) millésime 2022 est en cours. Comme depuis plusieurs années, des établissements de l'enseignement agricole sont engagés comme des établissements médico-sociaux. Les jurys des commissions d'évaluation du niveau du label sont pluriels. Ils regroupent différents partenaires, membres des délégations académiques, de services déconcentrés de l'Etat et de collectivités, ayant répondu favorablement à l'invitation de l'équipe de pilotage académique EDD-S.

Les critères nationaux d'évaluation du niveau de labellisation figurent dans la circulaire du 24 septembre 2020, [Renforcement de l'éducation au développement durable, Agenda 2030](#) à partir de laquelle le **groupe de travail académique EDD** a conçu une **grille de positionnement**, outil largement diffusé et disponible sur le site académique. Les trois niveaux de labellisation pour les écoles et les établissements candidatant à titre individuel sont engagement (niveau 1), approfondissement (niveau 2) et expertise (niveau 3). En outre, la circulaire a officialisé un **label E3D collectif pour des territoires éducatifs** qui offre également trois niveaux, territoire engagé (niveau 1), territoire apprenant (niveau 2), territoire durable (niveau 3).

A l'issue de l'ensemble des présentations et des visites, la synthèse des avis et commentaires des membres des jurys débouchera sur une proposition de niveau de label pour chacune des candidatures. La liste de ces propositions sera présentée à **Monsieur le Recteur**.

Au cours du mois de juin, chaque communauté scolaire candidate au titre de son école, de son établissement, de sa cité scolaire ou de son territoire recevra un **diplôme personnalisé** pour témoigner de son engagement dans la démarche E3D.



Demande de labellisation ATE pour les équipes déjà engagées

La demande de **labellisation « Aire terrestre éducative »** (ATE) intervient en fin d'année scolaire. Elle n'est pas obligatoire, notamment pour les équipes n'ayant pas bénéficié d'un financement par **l'Office français de la biodiversité** (OFB).

Les **équipes ayant reçu une subvention de l'OFB** ont le choix entre **remplir un dossier de demande de labellisation** ou **rédiger un rapport sur l'utilisation des fonds alloués** (le modèle sera fourni) à l'adresse : aireseducatives@ofb.gouv.fr (au plus tard le 25 mai)

Le dossier est un **questionnaire en ligne** vous permettant d'explicitier le projet pédagogique, les thématiques explorées ainsi que les liens entre la classe et le territoire. N'hésitez pas à joindre les documents qui ont été élaborés durant l'année pour donner à voir ce qui a été mené.

4 critères d'évaluation de la demande de labellisation

Cœur de la
démarche

Choix et appropriation du site
Initiatives et actions véritablement par les élèves



essentiels pour la labellisation

Mobilisation et communication autour du projet
Utilisation du projet dans les enseignements scolaires

Parfois dès le démarrage, souvent
plus progressivement développés

Le dépôt du dossier par les porteurs de projet sur la **plateforme** nationale [SAGAE](#) jusqu'au **25 mai 2022**.

Courant juin, les dossiers de candidature seront examinés par un jury composé de représentants de l'OFB, de l'Education nationale, de la DRAJES et de la DREAL.





Campagne d'inscription en vue de la création d'une ATE en 2022-2023

L'appel à projet de l'Office national de la biodiversité (OFB) concerne les classes désirant se lancer dans la concrétisation d'une **aire terrestre éducative**.

Une aire éducative est un **petit territoire naturel géré de manière participative** par des écoliers de cycle 3 ou des collégiens. Encadrés par leurs enseignants et une structure de l'éducation à l'environnement, ils se réunissent sous la forme d'un « **conseil des élèves** » et prennent toutes les décisions concernant leur aire éducative. Le dispositif se prête particulièrement bien à un dispositif de classe à thème ou dans le second degré à un EPI (enseignement pratique interdisciplinaire)

Inscription du 1^{er} juin à la mi-septembre



Plus d'informations

ou sur le [Wiki aires éducatives](#)

la [charte ATE](#)

Si vous avez besoin d'aide pour vous inscrire à partir du 1^{er} juin : aireseducatives@ofb.gouv.fr



Tara Océan, Plastique à la Loupe (PAL) 2022-2023

La **pollution plastique** est un enjeu environnemental majeur. Chaque année, on estime que 8 millions de tonnes de déchets plastiques sont déversées dans l'Océan et que 80 % des déchets plastiques en mer sont d'origine terrestre. Les **microplastiques** se retrouvent dans tous les maillons de la **chaîne alimentaire**. La preuve en a été faite pour plus de 100 espèces marines, dont la moitié font partie de l'alimentation humaine.

Engagée depuis plus de 10 ans aux côtés des **scientifiques** sur la question de la pollution plastique, la **Fondation Tara Océan** a lancé en 2020, l'opération éducative « [Plastique à la loupe](#) » (PAL), pour les classes de collèges et lycées. Ce programme de **sciences participatives** vise à constituer une **base de données inédite** sur les plastiques (macro, méso et micro) qui se retrouvent sur les plages et les berges de la France métropolitaine.

Au-delà de cet important objectif de contribution à la recherche, la démarche de PAL s'appuie sur un protocole scientifique qui fait percevoir aux élèves ce que sont la science et la construction des connaissances, qui leur fait prendre conscience du rôle de la **culture scientifique** pour aider à comprendre le monde qui les entoure. PAL les sensibilise concrètement aux **enjeux environnementaux** notamment à travers les **17 ODD**, les engage dans l'action citoyenne et contribue à développer leur **esprit critique**.

Les enseignants engagés sont formés et accompagnés de manière personnalisée. Ils travaillent en relation étroite avec des scientifiques.

L'appel à candidature sera diffusé prochainement aux référents EDD/E3D et dans les établissements.

Si vous souhaitez en être directement destinataires, contactez-nous : edd-academie@ac-lyon.fr



Tara Océan, Graine de Reporter Scientifique (GRS) 2022-2023

Conçue à l'initiative de la Fondation Tara Océan et en partenariat avec le **CLEMI** (Centre pour l'Éducation aux Médias et à l'Information), l'opération pédagogique « **Graines de Reporters scientifiques** » (GRS) vise à développer l'esprit scientifique et l'esprit critique des jeunes en leur proposant d'enquêter sur l'un des grands enjeux liés à l'Océan et au Climat.

Depuis 2016, le projet offre aux **collégiens** et **lycéens** l'opportunité d'être des **médiateurs scientifiques** pour les autres jeunes sur un sujet majeur Science-Société : les interactions Océan et Climat, qui jouent un rôle central dans la machine climatique et qui constituent un enjeu environnemental crucial.

En se positionnant eux-mêmes en tant que passeurs de connaissances, les élèves réaliseront des **vidéos** ou des **podcasts** (nouveau) qui seront valorisés de façon pérenne sur un site web dédié « **Les Dessous de l'Océan** ».

A partir d'une des 10 thématiques proposées, les élèves s'initient à la fabrication de l'information scientifique, approfondissent leur compréhension des enjeux environnementaux contemporains, développent une citoyenneté active et des compétences scientifiques et transversales dont numériques.

L'appel à participation parviendra en mai aux référents EDD/E3D et dans les établissements.

Si vous souhaitez en être directement destinataires, contactez-nous : edd-academie@ac-lyon.fr



Les challenge CUBE.S et CUBE.Ecole



A l'heure où les **économies d'énergie** font la une de l'actualité, il est important de prendre conscience qu'à côté des travaux d'amélioration de l'isolation des bâtiments, des choix de modalités de chauffage plus performant, les **comportements** individuels et collectifs participent à la réduction des consommations, 12% en moyenne la première année. Sans qu'il soit question de dégrader les conditions de **confort**, c'est le **défi** qu'on déjà relevé des **établissements scolaires** dans bien des académies dont la nôtre, grâce à la mobilisation du **Cerema**, de l'**IFPEB** et de certaines **collectivités**.

Pour accompagner les dynamiques de réduction des consommations d'énergie en impliquant les **élèves**, le **challenge CUBE.S** (Challenge Climat Usage des Bâtiments Scolaires), lancé en 2019 et inscrit dans le cadre des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE), propose sur 5 ans :

- d'**accompagner un projet pédagogique** directement en lien avec des compétences disciplinaires et transversales, valorisant l'implication des élèves au-delà des éco-délégués,
- de **mobiliser** la communauté scolaire vers plus de sobriété énergétique et vers des usages écoresponsables
- d'évaluer pendant un an en mode concours les économies d'énergie réalisées par établissements..

Désormais, les **écoles** peuvent entrer dans la dynamique avec **CUBE.Écoles**

, la déclinaison du programme **pour le premier degré** à la **rentrée scolaire 2022- 2023**.

Pour plus d'information sur CUBE.S et Cube.Ecole 2022-2023, contactez-nous : edd-academie@ac-lyon.fr